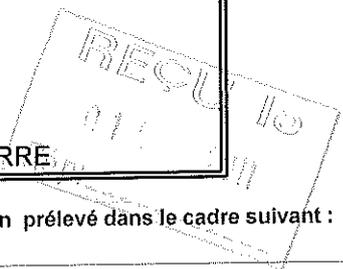


**Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Amiens, le 25 août 2011

MONSIEUR LE PRESIDENT SANTERRE SIEP BUREAU DDE 1 RUE D'ASSEL 80170 ROSIERES EN SANTERRE
---



J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :  
 CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

**SANTERRE SAEP**

<b>Type</b>	<b>Code</b>	<b>Nom</b>	<b>Prélevé le :</b> jeudi 11 août 2011 à 13h00
Prélèvement	00062384		par : MATHIEU DETREZ
Unité de gestion	0089	SANTERRE SAEP	Type visite : D2
Installation	UDI 000658	CAIX-CAIX UDI	
Point de surveillance	S 0000001216	CENTRE BOURG	
Localisation exacte		MR FLEURY 9 PLACE DU 8 MAI	
Commune		CAIX	

**Commentaires de terrain**

**Références de qualité**

*inférieure supérieure inférieure = supérieure*

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET RECHERCHE DE L' AISNE, BELLEU 0203  
 Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00062568 Référence laboratoire : H\_11.7210.3

	<b>Résultats</b>	<b>Limites de qualité</b>		<b>Références de qualité</b>	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
<b>FER ET MANGANESE</b>					
Fer total	<50 µg/l				200,00
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>					
Benzo(a)pyrène *	<0,010 µg/l		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,010 µg/l		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,010 µg/l		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,010 µg/l		0,10		
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,010 µg/l		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,010 µg/l		0,10		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>					
Antimoine	<5 µg/l		5,00		
Cadmium	<1 µg/l		5,00		
Chrome total	<10 µg/l		50,00		
Cuivre	0,030 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<10 µg/l		20,00		
Plomb	<5 µg/l		25,00		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Nitrites (en NO2)	<0,020 mg/L		0,50		



**DIRECTION DE LA PROTECTION ET DE LA PROMOTION DE LA SANTE**

Service Santé-Environnementale

52 Rue Daire

80 037 AMIENS Cedex 1

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00062384)**

Eau conforme, pour les paramètres analysés, aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique pour les eaux destinées à la consommation humaine. Ces résultats ne sont cependant représentatifs que du seul lieu de prélèvement signalé ci-dessus. Ils ne peuvent être étendus à l'ensemble des consommateurs du même réseau de distribution.

L'Ingénieur du Génie Sanitaire

Jérôme VEYRET

Les résultats d'analyses d'eau potable des communes du département de la Somme sont désormais consultables sur le site internet du ministère de la Santé à l'adresse

<http://www.sante-sports.gouv.fr/dossiers/sante/eau/eau-potable/eau-potable.html>